

HELLEMMES,

COMMUNE INSOUMISE

ÉCOLOGISTE ET POPULAIRE

NOTRE PROGRAMME POUR 2026



À Hellemmes, les 15 et 22 mars prochain, vous serez amenés à élire le prochain conseil communal hellemmois, ainsi que le prochain conseil municipal lillois. Par ce double vote, vous serez amenés à effectuer deux choix cruciaux pour l'avenir de notre commune et de notre ville.

Avec la France Insoumise, nous parcourons notre commune depuis plusieurs années à votre rencontre : en porte à porte, sur les marchés, lors des événements de la ville, ... Ces échanges et ces rencontres nous amènent à faire le constat que notre commune est traversée par trois urgences majeures.

Une **urgence sociale** d'abord. Les décennies de politiques libérales à l'échelle nationale, et l'abandon des plus précaires par les majorités municipales socialistes successives, ont rendu la ville invivable pour les plus fragiles d'entre nous. Comment peut-on imaginer vivre dignement lorsque notre logement ne l'est pas ? Lorsque les charges sont exorbitantes et que la mairie ne sanctionne pas les bailleurs qui abusent de la fragilité de nos concitoyens ? Lorsque les agressions racistes et islamophobes se font de plus en plus fréquentes dans notre commune ?

Cette urgence sociale s'exprime également par un besoin de retrouver des moments et des lieux créateurs de liens. Mais aujourd'hui dans notre commune, ces moments se font de plus en plus rares. Les commerces, comme les services, ferment les uns après les autres, faisant de notre commune une cité-dortoir.

Une **urgence écologique**, ensuite. Notre commune, bâtie sur la volonté capitaliste de produire toujours plus au détriment de la nature, n'est pas préparée à affronter les effets du réchauffement climatique. Comme d'habitude, ce sont d'abord les plus précaires qui en paieront le prix. Par exemple, les habitants de l'Épine, quartier enclavé, du fait d'une passerelle toujours fermée, avec la complaisance de la majorité socialiste en place.

Une **urgence démocratique**, enfin. Car les habitants de notre commune n'ont plus voix au chapitre. Ni sur la programmation culturelle, ni sur les grandes décisions d'aménagement de notre ville. La preuve avec la friche H2D-Quebecor, aménagée contre l'avis unanime des habitants et des associations.

Pour élaborer ce programme de rupture, nous avons entamé depuis le mois de janvier 2024 une démarche d'enquête "Que voulez-vous changer à Hellemmes" afin de recueillir vos doléances et vos propositions. Nous nous sommes également servis des propositions récoltées depuis plusieurs années lors de nos échanges en porte à porte, ainsi que des propositions nationales de la France Insoumise pour les élections municipales.

Vos retours nous ont amené à présenter en septembre dernier une première base programmatique de 60 mesures, applicables à la commune d'Hellemmes. Nous avons soumis ces propositions aux associations, aux syndicalistes, aux commerçants, aux organisations politiques, mais aussi à tous les habitants de notre commune lors de nos actions de porte-à-porte, qui ont massivement appuyé nos propositions, tout en les complétant, ou en apportant eux-mêmes de nouvelles propositions.

Grâce à ces retours, nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui notre programme complet, comportant **220 mesures**, pour faire d'Hellemmes une **commune insoumise, écologiste et populaire** dès 2026.

Nous faisons désormais le vœu que ce programme complet permette la réalisation de **l'Union Populaire** à l'échelle de notre commune. Nous souhaitons ainsi que notre liste soit soutenue par les habitants, les commerçants, les militants associatifs, syndicalistes, et politiques de notre commune, qui veulent changer les choses sur la base de ce programme de rupture.

À vous désormais de vous saisir de ce programme pour le faire connaître, le partager, et nous faire remonter vos critiques, qu'elles soient positives ou négatives.

À vous désormais, si vous nous en donnez les moyens dans les urnes les 15 et 22 mars, de découvrir ce que sera notre commune insoumise, écologiste et populaire.

Bonne lecture !



Lucas FOURNIER

Tête de liste



Khadija GORWA-GHOMARI

Seconde de liste

SOMMAIRE

La commune des solidarités

Page 5

La commune de l'émancipation par la culture

Page 9

La commune de la planification écologique

Page 11

La commune des commerces et services de proximité

Page 17

La commune qui fait confiance à sa jeunesse

Page 21

La commune de la révolution citoyenne

Page 25

NOTRE CONSTAT

Les solidarités doivent être le premier axe de travail d'une mairie insoumise. D'abord en venant en aide à nos concitoyen·nes les plus modestes, abandonné·es par la municipalité, et vivant parfois dans des logements indignes. Mais aussi en prenant sa part dans la lutte contre les discriminations et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Enfin, notre commune ne restera plus silencieuse face à l'horreur du génocide en cours en Palestine.

NOS PROPOSITIONS

Garantir le droit au logement digne !

- **Réquisitionner les logements et bâtiments vacants pour en faire des logements à destination de nos concitoyen·nes les plus modestes.**
- **Lancer un grand plan de lutte contre l'habitat indigne : recruter des inspectrices et des inspecteurs d'hygiène et de salubrité ; développer le permis de louer (autorisation préalable de mise en location) ; faire en sorte que la commune se constitue partie civile en cas de plainte pour insalubrité du logement ; mettre à disposition des habitant·es du matériel pour lutter contre les nuisibles et faire reposer la charge de celle-ci sur les propriétaires privés et les bailleurs sociaux ; organiser des actions de désobéissance civile visant les propriétaires ou les bailleurs sociaux ne respectant pas leurs obligations d'entretien des logements.**
- Inclure des parkings vélos et deux roues dans chaque opération d'aménagement, de réhabilitation ou de rénovation de logement.
- Rénover et restructurer l'EHPAD la Sabotière de façon humaine. Rénover énergétiquement le bâtiment, embaucher un médecin prescripteur, et mettre en place des formations à destination des personnels, de manutention et contre les troubles musco-squelettiques au travail.

Créer un lieu de solidarité pour toutes et tous.

- **Créer une maison de la santé et des solidarités remplissant les missions suivantes :**
- Accompagner nos concitoyens dans les démarches administratives. Proposer l'aide d'écrivains publics, d'interprètes, et d'associations.
- Faire accueillir par des associations compétentes les victimes de violence et de discriminations. Faciliter la mise en relation avec le centre MAVIe du CHU de Lille qui accueille également les victimes de violence.
- Offrir des locaux permanents et dignes pour les associations organisant concrètement la solidarité.

- Organiser de manière récurrente des collectes solidaires et organiser des donneries en lien avec les associations.
- Mettre en place des campagnes de prévention contre les risques (lutte contre les IST, VIH, consentement, dépendance...) et mettre à disposition du matériel stérilisé afin de réduire les risques d'infections tout en proposant un accompagnement vers la sortie de la dépendance.
- Mettre en place des espaces santé à destination des jeunes proposant des consultations gratuites et anonymes de prévention.
- Accompagner celles et ceux qui le souhaitent vers des parcours de réinsertion sociale et professionnelle en collaboration avec les associations.
- Former massivement la population, les personnels municipaux et les acteurs de la commune (commerçants, militants associatifs, ...) aux premiers secours. Diffuser une culture du risque, de la vigilance bienveillante et de l'entraide.

Protéger les plus vulnérables.

- **Prendre des arrêtés municipaux pour interdire les coupures d'eau et d'énergie, ainsi que les expulsions locatives sans solution de logement.**
- Faire que la commune se porte partie civile pour les plaintes concernant toutes les discriminations afin d'accompagner les victimes au mieux.
- Adopter un plan canicule recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables : personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, sans domicile fixe (point d'eau dans tous les lieux ouverts au public de la commune, ouverture étendue des parcs et des jardins ...)
- **Conserver le stationnement public totalement gratuit à Hellemmes afin de ne pas aggraver l'urgence sociale de notre commune, pour les commerçants et nos concitoyens, déjà fragilisés par les politiques libérales du gouvernement.**
- Développer l'offre de logements accessibles et adaptés aux personnes âgées comme le béguinage.
- **Développer à l'espace des Acacias une expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation en s'appuyant sur les producteurs locaux. Permettre à chacun d'accéder à des produits de qualité en contrôlant les prix.**

Recréer du lien entre les habitant·es.

- Encourager le développement d'une antenne du club Léo Lagrange dans les quartiers populaires de notre commune pour diversifier l'offre d'activités sportives et culturelles en lien avec les tiers lieux et les associations déjà sur place.
- Favoriser la création de nouvelles associations par un soutien financier ou le prêt de locaux communaux pour leur activité.
- Ouvrir les tiers lieux existants et en créer dans chaque quartier, avec des activités possibles même sans la présence des associations, comme des baby-foot, des livres et des jeux de société.

- **Développer et institutionnaliser les plateformes solidaires comme Hellemmes et Lezennes Recup. Attribuer des moyens financiers et logistiques à ces initiatives, notamment pour gérer le stockage et la modération de ces plateformes. Permettre que le site de la mairie soit un véritable support de développement de ces initiatives.**
- Créer une maison des associations, afin que toutes puissent se rencontrer, s'entraider et avoir un lieu d'échange privilégié avec les différents intervenants dont la municipalité.
- Éditer un « annuaire » public des associations présente sur Hellemmes et le mettre régulièrement à jour.

Inventer une commune 100% inclusive !

- Former à l'inclusion et contre les discriminations tous les agents municipaux, ainsi que les éducateurs sportifs du milieu associatif hellemmois et les intervenants.
- Former les structures à la pratique du handisport.
- Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap.
- Mettre en place des aides pour les ALSH des enfants en situation de handicap (formation, matériel et soutien psychologique).
- S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles (langage facile à lire et à comprendre, sous-titrage, langue des signes française, version audio, usage du braille). Former les agents d'accueil de la mairie aux bases de la langue des signes. S'assurer que les personnes malentendantes puissent bénéficier d'un interprète.
- **Lancer dès la première année du mandat un plan "Hellemmes 100% accessible" pour rendre la commune entièrement accessible aux personnes en situation de handicap.**
- **Mettre à disposition des protections périodiques dans tous les espaces ouverts au public de la commune.**

Une commune solidaire à l'international.

- **Adopter une charte éthique à laquelle nous nous référerons, portant mention du refus de faire appel, pour des achats ou des délégations de services publics, à des entreprises ou des services qui ont des activités directes ou indirectes dans les colonies israéliennes, celles-ci constituant un crime de guerre.**
- Présenter un vœu en Conseil Municipal appelant à l'autodétermination du peuple palestinien et à son droit au retour, conformément aux résolutions de l'ONU.
- Soutenir les demandes de libération de prisonniers politiques palestiniens et participer au parrainage de prisonniers
- Manifester le soutien de la commune au peuple palestinien en organisant annuellement un événement culturel, politique, symbolique...

- Soutenir les associations qui œuvrent pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien et contre l'impunité d'Israel, en particulier par la voie du mouvement international et pacifique B.D.S.
- Engager une coopération avec une communauté palestinienne.
- **Réaffirmer régulièrement par des vœux l'engagement de la commune pour la paix et le respect du droit international.**

NOTRE CONSTAT

La vie culturelle à Hellemmes demeure limitée et souffre d'un manque de dynamisme. L'offre proposée reste réduite, avec peu d'événements réguliers et une programmation municipale clairsemée. La proximité immédiate de Lille accentue la difficulté à développer une identité propre. Le déficit d'équipements structurants, comme une médiathèque de taille adaptée ou des lieux dédiés aux pratiques culturelles contemporaines, freine également les initiatives locales. Enfin, l'image persistante de "cité-dortoir", renforcée par l'absence d'animations de proximité le soir et le week-end, contribue à marginaliser la dimension culturelle dans la vie quotidienne des hellemmois-es.

NOS PROPOSITIONS

Transformer le Kursaal.

- **Faire du Kursaal un lieu de vie permanent, pour une culture populaire, vivante et partagée.**
- **Aménager le hall d'entrée en véritable café citoyen.**
- Accueillir une programmation cinématographique en plus de la programmation des différents spectacles.
- S'assurer de la régularité et de la diversité de la programmation du lieu.
- Enrichir cette programmation par les initiatives citoyennes et associatives.
- Promouvoir et diffuser des œuvres absentes des circuits traditionnels. Refuser la marchandisation de la culture.
- Créer des événements annuels récurrents pour rythmer la vie de la commune.

La culture "Hors-les-murs" : partout et pour tous !

- **Assurer l'accès à la culture et aux pratiques culturelles dans tous les quartiers de notre commune, en particulier les plus enclavés comme l'Epine ou Dombrowski.**
- Restituer l'espace public aux habitants pour l'expression populaire en diminuant l'espace alloué à la publicité.
- Mettre à disposition des locaux pour les pratiques artistiques (musique, danse, théâtre...).
- Favoriser la professionnalisation et l'accompagnement des lieux culturels, accueillant du public dans le cadre de leurs activités.

- Créer de nouveaux lieux et événements attractifs pour les résidents et les visiteurs afin de dynamiser notre commune.
- Co-construire ces événements avec le tissu économique et social hellemmois.
- Organiser des fêtes populaires décentralisées (14 juillet, Fête de la Musique) dans tous les quartiers, pas seulement dans le centre-ville.
- **Créer un grand festival annuel célébrant notre population et l'histoire populaire de notre commune.**
- Faire entrer l'art et les pratiques créatives dans les structures publiques (écoles, EHPAD, EPSM, centres de loisirs et crèches...)
- Soutenir les structures existantes comme "L'Artothèque" ou la galerie Frontières.
- Renforcer les activités périscolaires culturelles.
- Créer un pass culturel Hellemmois adapté aux revenus
- Développer à la médiathèque une offre de livres audios et de livres en braille à destination des personnes malvoyantes.

Une culture, par et pour les habitants !

- Permettre à tous les hellemmois d'être non seulement spectateurs, mais aussi acteurs, auteurs et créateurs
- Soutenir les pratiques amateurs à tous les âges de la vie.
- Mener une politique culturelle en concertation avec les conseils de quartier.
- **Co-construire le projet culturel avec l'ensemble des associations, collectifs et structures du territoire, mais aussi directement avec les habitants.**
- Négocier avec la ville de Lille afin de profiter de la même offre culturelle dans le territoire de notre commune associée. S'assurer du financement par la ville de cette offre culturelle.

NOTRE CONSTAT

Le réchauffement climatique est déjà à nos portes, et notre commune n'est pas préparée à affronter ses effets. Comme d'habitude, ce sont les plus précaires qui en paieront le prix ! Il est venu le temps d'engager notre commune sur le chemin de la planification écologique, en végétalisant notre commune, en permettant à ses habitant·es de se déplacer de manière plus écologique, et en protégeant les plus vulnérables. Le tout, sans faire peser la charge de l'urgence écologique sur le porte-monnaie de nos concitoyen·nes.

NOS PROPOSITIONS

Une commune végétalisée et respirable.

- Adopter un plan pluriannuel de végétalisation de l'espace public.
- **S'opposer au projet d'aménagement de la friche H2D Quebecor, et faire de ce lieu un vrai poumon vert conçu par et pour les citoyen·nes.**
- Promouvoir la permaculture par des actions d'éducation populaire.
- Encourager le développement des jardins partagés et de l'agriculture urbaine.
- Encourager le développement des projets alimentaires territoriaux pour favoriser la production et la consommation de produits locaux et de qualité, en associant agriculteurs, communes rurales et urbaines, organismes de recherche, acteurs de l'ESS, associations, etc...
- Soutenir les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation.
- Lutter contre l'artificialisation des sols.
- Mener une réflexion sur la valorisation des friches (Pollutions, préservation, utilisation artisanale et/ou agricole...).
- Préserver la biodiversité et développer des trames vertes et bleues, en restaurant les haies, les noues, les fossés et les mares.

Une commune engagée pour la condition animale.

- Interdire les cirques et les parcs exploitant des animaux sauvages ainsi que toute exploitation à des fins de représentation, détention et reproduction d'animaux sauvages.
- Aménager des espaces refuges pour les animaux sauvages et maintenir des friches en particulier pour les pollinisateurs sauvages

- Favoriser l'implantation de centres de soins vétérinaires publics et accessibles pour les animaux domestiques ou sauvages.
- **Accompagner et organiser la stérilisation des chats errants.**
- Garantir la transparence de l'activité des fourrières en publiant sur le site de la commune un bilan annuel de leur activité (précisant le nombre d'animaux capturés, identifiés, stérilisés, euthanasiés, relâchés, remis à leur propriétaire, etc.).
- Attribuer une délégation relative à la condition animale à un·e membre du conseil municipal.
- Lutter contre la prolifération des animaux liminaires par des solutions non cruelles (ultrasons, stérilisations, pigeonniers contraceptifs...).

Priorité aux mobilités douces !

- **Réduire la tarification des transports en commun pour aller vers la gratuité en commençant par les moins de 25 ans, les privé-es d'emploi et les usager-es disposant de faibles revenus, et sans réduction de l'offre.**
- **Lutter pour le désenclavement du quartier l'Épine en rouvrant la passerelle pour relier le quartier au centre d'Hellemmes.**
- **Encourager le développement du réseau de pistes cyclables.**
- Développer le stationnement sécurisé pour vélos (boxs, abris-vélos) sur l'ensemble de l'espace public.
- Organiser les schémas de circulation en faisant la part belle aux rues piétonnes (sans voiture), aux rues avec écoles, à la piétonnisation en cœur d'îlot, réduire la largeur des voies etc.
- Rendre obligatoire l'inclusion des parkings vélos et deux roues dans les rénovations des résidences HLM.
- Réduire les déplacements en voiture de l'équipe municipale : constituer un parc municipal de vélos électriques, choisir des véhicules petits, légers et bas carbone lors du renouvellement du parc automobile.
- Encourager le développement du covoiturage en facilitant la mise en lien entre covoitureur·ses.
- Adopter une tolérance zéro pour les abus de stationnement des véhicules : sécurité des piétons aux heures de pointe, entrée/sortie des écoles, passages piétons, stationnements réservés aux personnes en situation de handicap, véhicules de secours, professions médico-sociales, etc.
- Assurer l'éducation routière en milieu scolaire, appuyer la création de stationnements pour vélos, et garantir l'aménagement de pistes cyclables sécurisées vers les établissements.
- Favoriser les bourses à vélos et ateliers de réparations et d'entretiens en travaillant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Développer les bornes de recharges électriques.

Face à l'urgence climatique : préparer l'avenir.

- **Établir un état des lieux des sources d'émissions de gaz à effet de serre, des pollutions, de la production de déchets, de l'état de la biodiversité et de l'artificialisation des terres sur le territoire communal et intercommunal.**
- Ajouter des clauses environnementales (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à chaque achat municipal ou intercommunal.
- Établir dans le budget une classification des dépenses budgétaires selon leur impact carbone et sur la biodiversité.
- Intégrer aux documents de planification urbaine (PLU, PLUi, SCoT, PLH...) un principe d'aménagement visant à rapprocher à moins de 15 minutes à pied, l'habitat, les lieux de travail, de loisir et de culture.
- Promouvoir le service d'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement.
- Étudier la mise en place de réseaux de chaleur.
- Proposer un plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques, adossé à une ligne budgétaire dédiée et décliné dans l'ensemble des champs d'action municipaux (temps périscolaires, politique jeunesse, centres socio-culturels, soutien au monde associatif).
- Mettre en place un plan de formation et de montée en compétences sur les enjeux écologiques pour l'ensemble des agent-es de la ville, tout particulièrement dans les métiers avec de fortes modifications des pratiques professionnelles (espaces verts, bâtiment, voirie).

Engager la bifurcation écologique.

- Organiser un débat citoyen d'orientation écologique visant à mettre en oeuvre la planification écologique.
- Voter en conseil municipal une trajectoire de réduction des émissions des gaz à effet de serre compatible avec les accords de Paris pour le patrimoine et les services publics.
- Adopter un plan énergétique des bâtiments publics pour, en adéquation avec les besoins, planifier la sobriété des usages, la rénovation thermique, en privilégiant la production d'énergies renouvelables.
- Conduire une mobilisation avec les bailleurs sociaux pour financer et engager un plan d'isolation thermique et phonique du parc HLM.
- **Organiser une consultation citoyenne pour définir les besoins de l'éclairage public de nuit.**

L'eau, notre bien commun.

- **Lutter pour la tarification progressive de l'eau et différenciée selon les usages (professionnels, domestiques, administratifs) et les mésusages (confort, luxe) avec la gratuité des premiers m3 indispensable à la vie.**
- Lutter pour la cogestion de l'eau, commun de l'humanité, grâce à une régie publique intercommunale permettant l'implication des citoyen·nes par leur accès au conseil d'administration avec voix délibératives.
- Installer des récupérateurs des eaux de pluies pour le nettoyage des rues, l'arrosage des plantations municipales et des jardins collectifs, alimenter les toilettes des bâtiments publics...

Pour une alimentation saine et de qualité.

- **Lutter pour la mise en place de la cantine gratuite, en commençant par les enfants des familles les plus modestes.**
- **Maximiser la part de produits de saison et locaux dans la restauration collective pour atteindre dès que possible 100 % de produits bio ou durable et locaux.**
- Intégrer une option végétarienne pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux et se fixer l'objectif de deux repas végétariens pour toutes et tous par semaine.
- Limiter les produits industriels ultra-transformés de la restauration collective.
- Prioriser l'agriculture biologique et locale dans la commande publique.
- Ouvrir des potagers biologiques cultivés par les élèves dans les écoles.
- Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation, à la saisonnalité des fruits et légumes et de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Intégrer le critère de bien-être animal pour la cantine scolaire.

Un espace public sans publicité ni pollution lumineuse.

- Lutter contre la pollution lumineuse : extinction hors temps d'activité des éclairages des boutiques, magasins, bureaux, etc.
- **Bannir la publicité non locale et les écrans publicitaires de l'espace public.**

Protéger les habitants par la dépollution et le zéro déchet.

- Sortir de l'usage des produits chimiques (toxiques, perturbateurs endocriniens) dans les crèches, écoles, maisons de retraite, bâtiments municipaux et intercommunaux.
- Accompagner les habitant-es pour garantir l'application du « zéro phyto » partout (jardins partagés, journée d'éducation populaire avec les agent-es municipaux...).
- Généraliser la collecte et le compostage des biodéchets en installant des composteurs publics d'usage collectif.
- Valoriser et soutenir les commerces de vrac.
- Soutenir le développement des ressourceries associatives et publiques.
- Soutenir les ateliers coopératifs de remise en état de matériels divers.
- **Créer un établissement municipal de mutualisation d'équipement réparti en cohérence avec les besoins résidentiels et la superficie de la commune (tondeuse, outillage divers, etc.), accompagné de formations et de partenariats avec des associations comme les Compagnons Bâisseurs pour accompagner les habitant-es et notamment les plus précaires à la rénovation et l'entretien de leur habitation et/ou de leur jardin.**

NOTRE CONSTAT

Le constat est sans appel : notre tissu commercial n'a jamais été autant en difficulté ! Primeurs, petites épiceries, et autres commerces de proximité disparaissent progressivement. Récemment, c'est le Polder, véritable institution de notre commune, qui a été forcé de mettre la clé sous la porte. Le constat est le même pour les services publics, notamment municipaux, qui se retrouvent en sous-effectif, comme c'est le cas pour la police municipale. Sans intervention volontaire, notre commune risque de devenir une cité-dortoir. C'est pourquoi une fois aux commandes, nous ferons du soutien aux commerces et services de proximité une priorité politique.

NOS PROPOSITIONS

La commune des commerces de proximité.

- Développer un projet des “Halles d’Hellemmes”, sur le modèle des “Halles du Sud”, qui proposera un espace couvert regroupant producteurs locaux, artisans et restauration de proximité, et animé par la municipalité.
- Mettre en place un conseil de commerçants, permettant de réunir tous les commerçants hellemmois-es, dont les commerçants itinérants du marché. S’appuyer sur ce conseil pour développer des partenariats culturels et associatifs entre commerçants et acteurs locaux, et engager des réflexions sur les aménagements d’urbanisme qui pénaliseraient temporairement les commerçants.
- Donner les moyens à ce conseil de commerçants d’organiser des événements et animations mettant en valeur le commerce local de proximité.
- Soutenir la transformation du Polder en association loi 1901, avec aide municipale, pour consolider son rôle de tiers-lieu coopératif.
- Renouveler la politique associative et soutenir le commerce non rentable. S’inspirer de l’exemple de Fos (31) : reprise en régie publique d’un commerce, transformé en multi-services créant 3 emplois. À Hellemmes, la mairie pourrait appliquer ce modèle pour maintenir un tissu commercial dans les quartiers hors artères centrales, en soutenant les commerces non rentables mais essentiels à la vie locale.
- Dynamiser les marchés du mercredi et du samedi de la place Hentgès par des animations permettant la mise en avant des producteurs locaux. Déployer une version municipale de l’épicerie mobile desservant les quartiers de Dombrowski et L’Épine.
- **Déployer une politique municipale de préemption ciblée et transparente pour récupérer les locaux commerciaux vides. Louer à tarif abordable à des commerces de proximité utiles : cafés solidaires, coopératives alimentaires, artisanat, ressourceries, primeur, poissonnerie**

- Créer des zones de livraison partagées et sanctuarisées. Ces places seront exclusivement réservées aux livraisons professionnelles de 7h à 11h, puis deviendront des arrêts-minute (15 min) pour les clients le reste de la journée.
- Développer un système de zones bleues à proximité immédiate des commerces qui en font la demande.
- Refuser les dérogations au principe du repos dominical.
- Lancer un audit thermique gratuit pour tous les commerces indépendants d'Hellemmes.
- Créer une aide directe municipale pour le remplacement des vitrines énergivores.

La commune de l'économie locale.

- **Soutenir le développement du pôle logistique du Hellu, afin de limiter l'impact des flux de circulation, notamment de camions, en centre-ville, en permettant l'acheminement de marchandises par mode doux.**
- S'engager dans la démarche « Territoire Zéro Chômeur » et créer des entreprises à but d'emplois, tout en veillant à ce qu'elles n'empiètent pas sur les besoins déjà couverts par des emplois de la fonction publique.
- Refuser la prédation de l'espace public par la publicité. Taxer au maximum la publicité extérieure et investir les recettes dans le soutien au commerce et à l'économie locale.
- **Introduire des critères pour la création d'emplois locaux dans tous les appels d'offres.**
- Refuser le recours aux travailleurs détachés, en surveillant les clauses d'emploi et de sous-traitance des appels d'offres.
- Insérer des clauses sociales, écologiques et de production locale dans tous les marchés publics.

La commune des services de proximité.

- **Refuser la fermeture de tout service public sur le domaine communal. Assurer la présence de guichets physiques dans chacun de ceux-ci.**
- Créer une mission d'audit citoyen des services publics pour évaluer les services publics communaux et leur accessibilité, formée d'élus·es de la majorité et de l'opposition, de citoyen·nes des conseils de quartier et de citoyen·nes tirés au sort.
- Assurer le droit à la sûreté en exigeant l'augmentation des effectifs de police municipale, et les doter d'une mission de police de proximité.
- **Développer l'emploi de médiateur·rices (scolaires et de rue, de jour et de nuit) ainsi que d'éducateur·rices de rue, soutenir les clubs de prévention.**
- Refuser l'armement des policiers municipaux et le recours à la vidéosurveillance.
- **Lutter pour la réimplantation d'un poste de police avec guichet physique.**

- Demander l'expérimentation par la police nationale du récépissé de contrôle d'identité sur le territoire communal ou intercommunal pour lutter contre le contrôle au faciès.
- Mettre en place les 32h pour les agents soumis à des travaux pénibles, du travail de nuit, ou le dimanche.
- **Refuser les délégations de service public. Pour tout travail externalisé, prioriser les associations d'insertion oeuvrant sur le territoire communal.**
- **Mettre en place un plan de titularisation des agents communaux.**
- Engager un plan de suppression du temps partiel contraint dans la fonction publique municipale.
- Associer l'ensemble des agents municipaux à l'élaboration des projets et des politiques municipales (projets de service...) et développer la formation des agents territoriaux pour accompagner l'évolution des services.
- Faire prendre en charge par la municipalité une formation aux premiers secours. Faire connaître le fonctionnement et le lieu d'implantation des défibrillateurs. Prévoir un plan d'entretien et de remplacement de ces équipements.

NOTRE CONSTAT

À Hellemmes, comme dans chaque commune, il faut donner à la jeunesse toutes les clés de l'épanouissement, car c'est elles et eux qui devront répondre aux grands défis de demain, comme le défi écologique. Pour cela, aucun pan de la jeunesse ne doit être oublié. Notre commune doit permettre le développement des tout petits enfants et l'émancipation des plus grands, tout en accordant une importance toute particulière aux éternels oubliés : les jeunes de nos quartiers populaires comme l'Épine ou Dombrowski.

NOS PROPOSITIONS

Faciliter l'accès aux structures de la petite enfance.

- **Recenser et rendre accessible tous les lieux d'accueil de la petite enfance dans leur diversité (crèches, multi-accueils, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...), afin de permettre à 100 % des parents d'obtenir une place pour leurs enfants.**
- Rendre la procédure d'attribution des places en crèches totalement transparente et plus rapide en créant un guichet unique de demande de places (crèches associatives, familiales, parentales ou municipales).
- **Engager un plan de rénovation et de sécurisation des aires de jeux pour enfants, en commençant par celles des quartiers Dombrowski et L'Épine qui sont les plus délaissées. Faire de ces aires de jeux des lieux accessibles aux enfants de tous âges, et respectueuses de l'environnement (skatepark, terrain de basket...).**
- Favoriser l'accueil des enfants en situations de handicap dans les lieux d'accueil de la petite enfance.

Assurer une scolarité de qualité.

- **Tendre vers la gratuité de la cantine et des lieux d'accueil en temps scolaire. Proposer aux parents qui le souhaitent un petit déjeuner gratuit pour leurs enfants avec le périscolaire. Viser l'objectif de 100% bio et local dans les restaurants scolaires avec des options végétariennes.**
- Parvenir à l'objectif d'une ATSEM à plein temps par classe en maternelle.
- Proposer des aides aux devoirs après les cours pour que les élèves en difficultés puissent en bénéficier dans le cadre du bénévolat.
- **Proposer une aide pour l'achat de fournitures scolaires pour les collégien·nes et les lycéen·nes en fonction des revenus de chaque famille.**

- Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap.
- Développer des classes spécialisées pour l'accueil des enfants ayant des handicaps lourds, type classe UEMA (unité enseignement maternelle autisme) dans le cadre des nouveaux projets d'équipements scolaires.
- Former les agent-es en lien avec le public jeune pour proposer un accueil et un accompagnement digne pour les enfants en situation de handicap.
- **S'opposer aux fermetures de classes. Si baisse démographique il y a, elle doit profiter aux baisses d'effectifs par classe pour de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.**
- Veiller à un environnement sain avec de bonnes conditions de travail pour les professeurs et les élèves.
- Rénover et entretenir les écoles pour éviter les passoires thermiques et les effondrements.
- S'opposer aux fusions et aux fermetures d'écoles publiques, au regard de l'intérêt des enfants et des familles.
- **Recruter des animateurs/animatrices périscolaires formés et qualifiés.**
- Pour chaque cycle, favoriser l'ouverture culturelle en proposant à chaque enfant une sortie nature : Neige, plage, campagne...

Soutenir et accompagner notre jeunesse.

- Proposer un conseil communal des jeunes adultes (18 - 25 ans) représentatif de chaque quartier, permettant aux jeunes de connaître et proposer des idées à la mairie pour leur tranche d'âge ainsi que leur quartier.
- Recenser les aides disponibles pour les jeunes et leur en faire part.
- **Favoriser les lieux de rencontres pour la jeunesse ainsi que des soirées à thème.**
- Réserver du foncier au logement étudiant et à destination des jeunes adultes.
- Faire vivre la maison de la Jeunesse : faire un coin numérique pour assurer la médiation, faire venir des associations différentes avec des activités manuelles et des discussions, organiser des débats et une émancipation de l'esprit critique, aider les jeunes dans leur orientation et à l'accès à l'emploi, aide à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. Communiquer davantage sur les activités menées au sein de ce lieu.
- Soutenir les projets citoyens, humanitaires, associatifs portés par des jeunes.
- **Développer à la future maison de la santé et des solidarités, un espace de santé jeune proposant des consultations gratuites et anonymes de prévention : sensibilisation aux problématiques liées aux règles, consentement...**
- **Faire organiser par la commune, en lien avec le tissu associatif, des distributions de protections menstruelles.**

Encourager l'ouverture culturelle et sportive.

- Tendre vers la gratuité des activités sportives et culturelles sur le territoire communal pour les enfants des familles les plus modestes.
- Mettre en place un dispositif de navette permettant à chaque enfant de l'Épine, de Dombrowski, et de Pavé du Moulin, de se rendre à l'activité sportive ou culturelle de son choix.
- Proposer la présentation d'une activité sportive et culturelle disponible à Hellemmes à chaque enfant qui le souhaite de manière bi-mensuelle.
- Accentuer le partenariat avec les structures municipales accueillant un public jeune.
- Maintenir le lien entre les différentes générations, notamment lors des moments de rencontre intergénérationnelles : lors de dates clés (11 novembre, 8 mai, ...). Développer les événements visant le même objectif : repas, après-midi jeux, sorties, rencontre crèche/EHPAD.
- Organiser gratuitement pour les moins de 25 ans, au moins une fois par an, une sortie culturelle.
- Faire des Tiers-lieux un véritable lieu de vie pour les habitants, notamment les jeunes.
- S'assurer que la piscine reste accessible à tous les hellemmois-es, tout en proposant un service de qualité, et en préservant les conditions de travail des agents.

NOTRE CONSTAT

Les hellemmois-es ont été écartés de la vie démocratique de la commune. 85% des hellemmois-es interrogé-es ne se sentent plus associé-es aux décisions de la commune. En premier lieu, ce sont les jeunes et les habitants des quartiers populaires qui se sentent lésés par des décisions prises contre leur intérêt, sans qu'ils n'aient été informés. En témoignent les forts taux d'abstention aux élections, le recul de l'engagement dans les associations, et la faible participation aux pseudos instances de démocratie participative, comme les nouvelles assemblées de quartier.

NOS PROPOSITIONS

Une commune de l'intervention populaire permanente.

- **Organiser des référendums locaux (aujourd'hui votations citoyennes), ouvert aux mineurs de plus de 16 ans et aux étrangers résidant sur la commune, sur les sujets qui intéressent la vie des hellemmois-es. Le référendum local permettra ainsi aux hellemmois-es de décider par leur vote de la mise en œuvre ou non d'un projet concernant une affaire locale.**
- Mettre en place des conseils de quartier citoyens, composés d'habitant-es, dont une partie tirée au sort, animés par une équipe paritaire, dotés d'un budget participatif en fonctionnement et en investissement et ouverts à tout-es les habitant-es de plus de 16 ans. Permettre aux conseils de quartier citoyens de l'Epine et de Dombrowski de co-gérer le tiers lieu de leur quartier.
- Les missions des conseils de quartier citoyens se déclineront sous cette forme :
 - Être à l'écoute des besoins des habitant-es ;
 - Favoriser le lien social ;
 - Améliorer le cadre de vie ;
 - Donner son avis sur des projets locaux ;
 - Promouvoir l'implication citoyenne des habitant-es ;
 - Porter des projets (Budget participatif) pour le quartier en organisant un sondage auprès des habitant-es pour la réalisation de celui-ci.
- **Créer un budget participatif hellemmois dépassant 10% du budget d'investissement de la commune. Il s'agira d'un outil d'expression citoyenne qui permettra aux hellemmois-es dès l'âge de 16 ans de proposer et d'élire des projets pour améliorer le cadre de vie, le quotidien,...**
- Créer un "Conseil des acteurs de la vie hellemmoise" regroupant les commerçants, les responsables associatifs, syndicaux, et des conseils citoyens, afin d'associer le plus grand nombre aux prises de décisions de la commune et à l'élaboration des budgets.
- Créer un conseil de seniors, sur le même modèle que les conseils de jeunes, afin de donner à nos aînés un véritable pouvoir démocratique dans la commune. Il s'agira d'associer les seniors à un plan d'actions pour rompre avec l'isolement, prendre des mesures dans le cadre de la canicule, répondre à leurs besoins. Une fois par an un bilan sera dressé afin d'envisager les pistes d'amélioration pour répondre aux besoins des seniors.

- Donner un sens au conseil d'enfants et au conseil des jeunes en attribuant un budget participatif afin qu'ils soient acteurs du cadre de vie dans lequel ils évoluent. Ils pourront ainsi monter des projets, ces projets seront menés en lien avec les techniciens de la commune. Ils seront présentés à chaque conseil de quartier qui pourra donner son avis (ex : Terrain de proximité sur le quartier de Dombroski, de l'Epine,..).

Une commune insoumise à Lille et à la métropole.

• Vis à vis de l'association avec Lille :

- Plan A : Renégocier l'accord d'associations de communes en exigeant notamment
 - Un budget d'investissement par habitant égal à Hellemmes et à Lille intra-muros
 - Le retour de certaines compétences à l'échelon communal, notamment celui de la gestion de la police municipale ou de la maîtrise d'œuvre.
 - Mettre fin au caractère "consultatif" du conseil communal et ne plus soumettre son effectivité à la validation du conseil municipal lillois
- Plan B : En cas d'échec des négociations, organiser un référendum local, après avoir présenté le bilan de cette association aux habitant-es, questionnant la volonté des habitants à rester commune associée.

• Vis à vis de la MEL

- Intervenir en faveur de l'élection au suffrage universel direct du conseil de la MEL.
- Intervenir pour refuser les délégations de service public des transports, de la collecte des déchets, ... À l'inverse, plaider en faveur de la mise en place de régies publiques pour gérer les biens communs.

Faire du conseil communal un moment démocratique.

- Enregistrer et diffuser le conseil communal en vidéo sur le site de la commune.
- **Ouvrir aux habitant-es un temps de questions lors de chaque Conseil communal, physiquement lors du conseil, ou via une plateforme numérique.**
- Organiser pour le budget général de la commune un débat d'orientation public et participatif. Mettre en place en amont des dispositifs d'information et de co-élaboration en s'appuyant sur les structures de participation populaire et les techniques de l'éducation populaire.

Des élus municipaux au service du peuple.

- **Organiser des permanences hebdomadaires d' élu-es dans les différents quartiers de la ville.**
- **Faciliter la prise de rendez-vous avec les élu-es via le site de la mairie.**
- **Faciliter la remontée aux élu-es et aux services des problématiques rencontrées, via le site de la mairie, mais aussi via un numéro de téléphone dédiée, et à terme, via le développement d'une application propre à la commune d'Hellemmes.**

- **Faire signer aux élu·es une charte dans laquelle ils s'engagent individuellement à respecter une votation sur leur révocation.**
- Faire signer aux élu·es la charte Anticor.
- Garantir les droits de l'opposition, en lui permettant de disposer des mêmes supports d'expression que la majorité, et en garantissant la transparence des documents et des dossiers. Remettre en place le dispositif de mission d'information et d'évaluation.
- Refuser le recours aux voitures avec chauffeurs et aux voitures de fonction attribuées (remplacées par un parc commun pour la mairie) et instaurer la sobriété dans l'octroi d'avantages matériels aux élu·es (véhicules de fonction, etc.).
- Mettre en place des dispositifs de garde d'enfants gratuits pour les personnes participant aux conseils communaux et aux conseils citoyens.
- Encadrer l'usage des frais de réception pris en charge par les finances municipales notamment pour empêcher qu'ils soient utilisés pour des événements uniquement destinés à la majorité ou pour un événement privé.
- Rendre publique la déclaration de patrimoine du maire.

Une commune numérique au service des habitant·es.

- Encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la communication numérique de la commune.
- Favoriser l'utilisation de logiciels libres par la commune.
- **Consulter régulièrement les habitant·es sur la communication de la commune. Développer des hackathons civiques pour améliorer celle-ci. Les solutions développées dans ce cadre deviendront un bien commun.**
- **Préserver les accueils physiques dans les services, et garantir la diffusion des informations essentielles par des supports non-numériques.**

Une commune au service de l'éducation populaire.

- Organiser des campagnes d'inscription sur les listes électorales, notamment à destination des jeunes.
- Organiser des formations d'éducation populaire pour sensibiliser les habitant·es au fonctionnement des différentes institutions.
- **Organiser des balades urbaines afin de découvrir son quartier ou les quartiers d'Hellemmes en lien avec les associations du patrimoine, de la MEL, et l'ensemble des élu·es du conseil municipal.**

- Faire de la mi-mandat (2030) un véritable moment d'émulsion démocratique, en permettant aux hellemmois-es d'évaluer cette politique citoyenne et de développer des pistes d'amélioration pour les rendre acteurs de leur cadre de vie.
- **Exiger l'augmentation des dotations (DGF, maintien de l'autonomie fiscale, compensation à 100 % de la suppression de la taxe d'habitation...) et organiser des actions, si nécessaires de désobéissance, coordonnées avec d'autres collectivités, pour exiger du gouvernement l'augmentation des dotations de l'État aux communes.**

Élections municipales
à Hellemmes-Lille
15 & 22 mars 2026



À Hellemmes, votez 2 fois

insoumis

Lahouaria **ADDOUCHE**
Tête de liste à Lille

Lucas **FOURNIER**
Tête de liste à Hellemmes

Khadija **GORWA GHOMARI**
2nde de liste à Hellemmes

soutenus par les députés insoumis
Ugo Bernalicis et **Aurélien Le Coq**

